

Equipier première intervention -SLCI-EPI (Base) // #0772

 7 h  250,00 €

Public

Toute personne souhaitant devenir un maillon dans la chaîne de secours de son entreprise.

Objectifs

Cette formation répond aux prescriptions du Code sur le Bien-être au Travail, Livre III - Titre 3 qui demande aux entreprises d'organiser un service de prévention et de lutte contre l'incendie, comportant un nombre suffisant de personnes exercées à l'emploi du matériel anti-incendie. La formation a pour but d'apprendre à agir rapidement et efficacement en cas de début d'incendie dans une entreprise, à savoir attaquer un feu avec les moyens mis à disposition afin de le confiner, à empêcher son développement ou à l'éteindre si possible.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 0772 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/365a08fc-7838-4fc3-84eb-b26b17e1b5f7\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/365a08fc-7838-4fc3-84eb-b26b17e1b5f7) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- Les causes et les dangers des incendies
- Le triangle du feu
- Les mesures de prévention et la sensibilisation du personnel
- Les procédures d'alerte, d'alarme et d'évacuation des locaux
- Les procédés de détection et d'extinction automatique
- Matériel de première intervention
- Rôle et mission des équipiers de première intervention,
- Procédures d'intervention
- Exercices d'extinction sur feux réels avec différents moyens (extincteurs, ...), démonstrations avec des extincteurs à CO2 et à eau, dévidoirs, ...

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**
250,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

- > Le 15 septembre 2026
De 8h30 à 16h30
- > Le 8 octobre 2026
De 8h30 à 16h30
- > Le 16 novembre 2026
De 8h30 à 16h30
- > Le 9 décembre 2026
De 8h30 à 16h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>).

> **Examens**

Aucun